

ENERGIE PARTAGEE

Association loi 1901

16/18 quai de la Loire

75019 PARIS

PREFECTURE DE PARIS N° W751206060

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017



Audit et commissariat aux comptes

ENERGIE PARTAGEE
Association loi 1901

16/18 quai de la Loire
75019 PARIS

PREFECTURE DE PARIS N° W751206060

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée générale de l' Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ENERGIE PARTAGEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Nos appréciations ont porté sur les points suivants :

> Les principes de ventilation des fonds dédiés et produits constatés d'avance sur subventions, tels qu'ils sont exposés au paragraphe "Note n°1 - Règles et méthodes comptables - Note 6.D - Fonds dédiés et produits constatés d'avance" ;

> Les variations des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement, tels qu'ils sont exposés au paragraphe "Tableau de suivi des fonds dédiés" de l'annexe ;

> La détermination des éventuelles provisions pour litige et risques divers.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Membres de l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à TOULOUSE, le 25 mai 2018



Pour @ed Audit,

Denis LESPRI, Commissaire aux comptes

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2017 au 31/12/2017			Au 31/12/2016
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	12 130	11 198	932	2 204
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	15 691	10 322	5 369	4 207
Immobilisations en cours	27 540		27 540	
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations	761		761	1 676
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	1 733		1 733	435
TOTAL I	57 855	21 520	36 335	8 522
Comptes de liaison				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande	830		830	
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	75 529		75 529	19 780
Autres	408 827		408 827	451 829
<i>Valeurs mobilières de placement</i>				
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	39 844		39 844	9 815
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	4 717		4 717	4 709
TOTAL III	529 748		529 748	486 132
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	587 602	21 520	566 082	494 654
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				



Bilan Passif

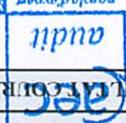
BILAN PASSIF	Du 01/01/2017	
	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
FONDS PROPRES		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	55 217	55 217
Report à nouveau	3 173	(5 143)
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	201	8 316
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports	78 000	54 000
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
TOTAL I	136 591	112 389
Comptes de liaison		
TOTAL II		
PROVISIONS ET FONDS DEDIES		
Provisions pour :		
- Risques	27 413	27 413
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement	128 872	140 967
- Autres ressources		
TOTAL III	156 284	168 379
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Au près des établissements de crédit (2)	9 429	15 511
- Financières diverses		278
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	158 764	134 870
Dettes :		
- Fiscales et sociales	49 282	47 735
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 541	1 057
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	54 191	14 433
TOTAL IV	273 207	213 885
Ecart de conversion passif	V	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	566 082	494 654
(1) Dont à moins d'un an	258 431	204 466
(1) Dont à plus d'un an	14 776	9 419
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		



Compte de résultat

COMPTÉ DE RESULTAT		Au 31/12/2017		Au 31/12/2016
		France	Exportation	
Produits d'exploitation				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Biens				
- Services				
Chiffre d'Affaires Net		118 936	118 936	71 403
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation			375 282	417 594
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			7 388	771
Cotisations			16 950	16 750
Autres produits (hors cotisations)			110	15 120
TOTAL I			518 666	521 639
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			208 439	196 444
Impôts, taxes et versements assimilés			2 224	1 146
Salaires et traitements			214 683	189 017
Charges sociales			97 252	85 255
- Amortissements sur immobilisations			4 067	10 750
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			2 987	1 916
TOTAL II			529 652	511 940
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			(10 986)	9 699
Excédent ou déficit transféré			III	
Déficit ou excédent transféré			IV	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation			13	
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilés			859	1 534
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
TOTAL VI			859	1 534
RESULTAT FINANCIER (V - VI)			(846)	(1 534)
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)			(11 833)	8 165

JEGARD ASSOCIÉS
 1, place Mandés France, 31400 Toulouse
 Tél. : 05 61 54 80 90, fax : 05 61 54 80 99
 email : cablnet.aec@aec.fr
 SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045


audit
 commissariat
 aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Toulouse
 panel d'expert

Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	460	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL VII	460	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	61	2 018
Sur opérations en capital	460	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VIII	521	2 018
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	(61)	(2 018)
Impôts sur les bénéfices IX		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs X	140 967	143 135
Engagements à réaliser sur ressources affectées XI	128 872	140 967
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)	660 106	664 775
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	659 904	656 459
EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)	201	8 316

Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Bénévolat		25 255
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL		25 255

CHARGES	Au 31/12/2017	Au 31/12/2016
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		25 255
TOTAL		25 255



ENERGIE PARTAGEE

ANNEXE

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, caractérisés par les données suivantes :

- Total du bilan	566 082 €
- Total du compte de résultat (Produits)	660 106 €
- Résultat de l'exercice (Excédent)	201 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le Conseil d'Administration de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.

Note n°1	Règles et méthodes comptables
Note n°2	Etat des immobilisations
Note n°3	Etat des amortissements
Note n°4	Etat des créances
Note n°5	Etat des dettes
Note n°6	Etat des provisions et dépréciations
Note n°7	Tableau de suivi des fonds associatifs
Note n°8	Tableau de suivi des fonds dédiés
Note n°9	Effectif moyen
Note n°10	Indemnité de départ à la retraite
Note n°11	Engagements hors bilan
Note n°12	Contributions volontaires
Note n°13	Charges et produits constatés d'avance
Note n°14	Charges à payer
Note n°15	Produits à recevoir



NOTE N°1 REGLES ET METHODES COMPTABLES**1. PRINCIPES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement ANC N°2014-03, modifié par le règlement ANC N°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016, en tenant compte des dispositions réglementaires du règlement 99-01 du Comité de la réglementation comptable (CRC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

2. DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Il n'a pas été dérogé au cours de l'exercice aux principes comptables ci-dessus énoncés.

3. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES

Il a été fait application de méthodes comptables identiques à celles de l'exercice précédent.

4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE :

Il n'est pas intervenu d'évènements significatifs au cours de l'exercice nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE :

Il n'est pas intervenu d'évènement postérieur à la clôture nécessitant une information particulière dans l'annexe des comptes annuels.

6. LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES ONT ETE LES SUIVANTES :A – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Matériel informatique : 3 ans

B – IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée pour ramener la valeur brute à la valeur d'inventaire à la date de clôture.

C – CREANCES ET DETTES:

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

D – FONDS DEDIES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Les fonds dédiés sont enregistrés au passif du bilan et correspondent à la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas encore pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Lorsque les ressources ou subventions sont accordées pour plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, au prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

E – PROVISIONS POUR RISQUES D'EXPLOITATION

Une provision correspondant au risque de non couverture de l'intégralité des dépenses par les subventions obtenues a été constatée à la clôture de l'exercice 2016, cette provision est d'un montant de 27 413 € : 8 799 € pour l'action d'animation de la Région Centre et 18 614 € pour l'action d'animation de la Région Ile de France.

Ce risque est toujours présent au 31/12/2017, cette provision est donc maintenue dans les comptes.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	12 130		
TOTAL	12 130		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	12 354		4 417
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			27 540
Avances et acomptes			
TOTAL	12 354		31 957
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations	1 676		
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	435		1 493
TOTAL	2 111		1 493
TOTAL GENERAL	26 594		33 450

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			12 130	
TOTAL			12 130	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agenets et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agenets et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier		1 080	15 691	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			27 540	
Avances et acomptes				
TOTAL		1 080	43 231	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations		915	761	
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		195	1 733	
TOTAL		1 110	2 494	
TOTAL GENERAL		2 190	57 855	



Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 926	1 272		11 198
TOTAL	9 926	1 272		11 198
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	8 147	2 796	620	10 322
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	8 147	2 796	620	10 322
TOTAL GENERAL	18 073	4 067	620	21 520

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	1 733		1 733
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	75 529	75 529	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	408 827	397 740	11 087
Charges constatées d'avance	4 717	4 717	
TOTAL	490 807	477 986	12 820
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			



Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) : - A 1 an max. à l'origine - A plus d'1 an à l'origine	9 429	6 248	3 181	
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	158 764	158 764		
Personnel et comptes rattachés	13 195	13 195		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	35 213	35 213		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	874	874		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 541	1 541		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	54 191	42 596	11 595	
TOTAL GENERAL	273 207	258 431	14 776	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	6 075			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				



Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour : - Reconstitution des gisements				
- Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL				
Risques et charges				
Provisions pour : - Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
- Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	27 413			27 413
TOTAL	27 413			27 413

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations : - Incorporelles				
- Corporelles				
- Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL				
TOTAL GENERAL	27 413			27 413
Dont dotations et reprises : - D'exploitation				
- Financières				
- Exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation


audit
commissariat
aux comptes
 Membre de la Compagnie
 Régionale de Toulouse

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cablnet.aec@aecc.fr
 SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
FONDS PROPRE					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
Réserves :					
- Statutaires ou contractuelles	55 217				55 217
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	(5 143)	8 316			3 173
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	8 316	(8 316)	201		201
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS					
- Apports	54 000		30 000	6 000	78 000
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
TOTAL	112 389		30 201	6 000	136 591

audit
commissariat
aux comptes

Membre de la Compagnie
Régionale de Toulouse

aec

audit

parole d'expert

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr

SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

Tableau de suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A - B + C
Animation PACA		54 466	54 466	29 516	29 516
Animation nationale				16 676	16 676
Animation IDF		51 622	51 622	29 861	29 861
Campagne nationale de				10 000	10 000
Animation Région Cent		34 879	34 879	42 819	42 819
TOTAL		140 967	140 967	128 872	128 872

audit commissariat aux comptes
 Membre de la Compagnie Régionale de Toulouse

1, place Mendès France . 31400 Toulouse
tél. : 05 61 54 80 90 . fax : 05 61 54 80 99
email : cabinet.aec@aecc.fr
 SARL au capital de 51.230 € - RCS Toulouse B 403 335 045

NOTE N°9 - EFFECTIF MOYEN

	Exercice 2017
Cadres	1
Non-cadres	5
TOTAL	6

NOTE N°10 - INDEMNITE DE DEPART A LA RETRAITE

Compte tenu de l'effectif de l'association l'indemnité de départ à la retraite est non significative, aucune provision n'a été comptabilisée à cet effet.

NOTE N°11 - ENGAGEMENTS HORS BILAN

	MONTANT
ENGAGEMENTS DONNES	
Intérêts restants à courir sur emprunts contractés	197,78 €
Garanties données sur emprunts contractés	30 000,00 €
ENGAGEMENTS RECUS	
Garanties reçus de France Active	30 000,00 €

NOTE N°12 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires en nature correspondent à la valorisation du bénévolat, le suivi des heures de bénévolat n'a pas été effectué sur l'exercice 2017 ; ainsi, les contributions volontaires en nature ne sont pas valorisées pour l'exercice 2017.

NOTE N°13 – CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Le montant de charges constatées d'avance à la clôture est de 4 717 €, et celui des produits constatés d'avance est de 54 191 €.

Ces charges et produits constatés d'avance concernent des charges et produits d'exploitation.



Charges à payer
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10.03	16.50
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 940.10	10 446.11
Dettes fiscales et sociales	15 625.84	16 003.48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 575.97	26 466.09

Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10.03	16.50
168840 Int.cour./empr.etb credit	10.03	16.50
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 940.10	10 446.11
408000 Fourn. fact.non parvenues	8 940.10	10 446.11
Dettes fiscales et sociales	15 625.84	16 003.48
428200 Dettes pro./conges a paye	10 085.73	9 839.63
428600 Autres dettes sociales à payer		621.82
438200 Charg.soc./conges a payer	4 189.61	4 134.61
438600 Autres charges sociales à payer		261.29
438673 Formation continue	1 350.50	1 146.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	24 575.97	26 466.09



Produits à recevoir
(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	408 827.16	450 282.03
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	408 827.16	450 282.03

Détail des produits à recevoir

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	408 827.16	450 282.03
468700 Divers - prod. à recevoir	408 827.16	450 282.03
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	408 827.16	450 282.03



ENERGIE PARTAGEE

M. Michel LECLERCQ, Président

16/18 quai de la Loire
75019 PARIS

N/ Réf: LED/WAS-ENPA-CAC17/S23/PC10

Objet: Commissariat aux comptes

Clôture au : 31-12-2017

Rapport du Commissaire aux comptes

TOULOUSE, le 25 mai 2018

A l'attention de M. Michel LECLERCQ, Président

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, la plaquette du rapport sur les comptes de l'exercice cité en objet. La version dématérialisée vous a déjà été transmise. Elle fait office de matrice pour vos besoins internes de reproduction.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Pour @ec Audit,

Denis LESPRIT, Commissaire aux comptes

P.J. : Plaquette rapport du Commissaire aux comptes